

Messageries sécurisées de santé MSSanté

EN BREF

- ▶ MSSanté est un espace de confiance au sein duquel les professionnels de santé, en ville comme à l'hôpital, peuvent s'échanger par mail les données de santé de manière dématérialisée en toute sécurité. Il permet d'échanger des messages et des informations telles que les lettres de liaison ou des comptes rendus (hospitalisation, consultations, biologie...).
- ▶ MSSanté protège la responsabilité des professionnels de santé et modernise leur pratique. En s'intégrant de plus en plus à leurs pratiques (utilisation via leurs logiciels métiers ou sur un smartphone), MSSanté facilite les échanges interprofessionnels et accélère l'usage du numérique en santé.

Aujourd'hui, les usages sont en forte croissance avec près de **1 300 000 messages échangés chaque mois dans l'espace de confiance** : près d'un tiers des **établissements de santé** et des **laboratoires de biologie médicale** est déjà raccordé. Plus de 70% des CHU communiquent via MSSanté. **Un tiers des professionnels de santé libéraux** est équipé d'une boîte aux lettres MSSanté dont plus d'un médecin sur deux. Des réflexions sont en cours pour déployer MSSanté à l'ensemble du secteur médico-social et social.

MSSanté, un espace de confiance

MSSanté réunit un ensemble d'opérateurs de messageries qui respectent des exigences de sécurité et d'interopérabilité, et contractualisent avec l'ASIP Santé, gestionnaire de l'espace de confiance sécurisé. Celui-ci comprend :

- **un annuaire national MSSanté** s'appuyant sur le Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé (RPPS) et ayant vocation à référencer l'ensemble des professionnels de santé libéraux, ainsi que des professionnels de santé exerçant au sein d'établissements. Cet annuaire commun définit une communauté fermée d'utilisateurs clairement identifiés au sein de l'espace de confiance ;
- **une « liste blanche » des opérateurs** dont les domaines de messagerie sont autorisés à échanger des données dans l'espace de confiance MSSanté. Cette liste blanche est gérée par l'ASIP Santé ;
- **un référentiel** qui repose sur les standards de l'internet et de la messagerie. Il permet ainsi aux industriels de développer des offres conformes à

la loi, en sécurisant les accès à l'espace de confiance et l'ensemble des canaux d'échanges. Ce référentiel assure l'interopérabilité entre tous les opérateurs MSSanté ;



MSSanté au service de ses utilisateurs

La protection des données des patients est essentielle au développement des usages du numérique en santé. Elle s'impose comme un nouvel impératif de l'efficacité d'une prise en charge

optimisée des patients. Au cœur du quotidien des professionnels de santé, **la sécurité des données de santé** considérées comme sensibles, modifie les pratiques et nécessite une sensibilisation constante dans l'échange des informations patient.

Aussi, la sécurité des transferts de données sensibles par voie électronique est indispensable pour une **prise en charge de qualité, coordonnée et dans le respect de la vie privée du patient**. L'interopérabilité entre les messageries de santé sécurisées leur permet de jouer un rôle croissant dans les échanges sécurisés d'information entre professionnels de la santé, à travers un espace de confiance partagé.

En plus de respecter la vie privée du patient, **MSSanté protège la responsabilité des professionnels de santé**. Utiliser une messagerie sécurisée de santé préserve ainsi les données du patient dans le respect du secret médical. Ce cadre légal est posé par la CNIL et le code de la santé publique. De même, la traçabilité des échanges et l'authentification des correspondants sont assurées avec l'utilisation de MSSanté.

L'enjeu des échanges de données de santé conditionne la capacité des professionnels de santé à **partager les informations et diagnostics de leurs patients** : lettre de liaison, compte rendu d'hospitalisation ou de consultation, résultat d'examen de biologie médicale... MSSanté est un outil d'**échange** complémentaire au DMP, qui facilite de son côté le **partage** de documents de santé utiles à la coordination des soins entre professionnels.

Les régions, actrices du déploiement de MSSanté

Piloté au niveau national par l'ASIP Santé, le ministère, la CNAM et les ordres professionnels, le déploiement s'effectue grâce à un **maillage territorial fort reposant sur l'engagement des régions**. Une communauté active existe entre les acteurs nationaux (ASIP Santé et CNAM) et les acteurs régionaux (ARS, GRADeS, CPAM) qui s'emploient à coordonner les actions d'accompagnement de proximité.

Parallèlement, l'agence accompagne les **industriels** dans la mise en place des messageries sécurisées et travaille activement à l'intégration des messageries dans les logiciels utilisés par les professionnels de santé. Depuis 2017, la CNAM accompagne le déploiement des messageries sécurisées de santé auprès des **professionnels de santé libéraux** (médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes et maïeuticiens, chirurgiens-dentistes, orthophonistes, orthoptistes, opticiens, pédicures, diététiciens et masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs). A ce jour, plus de 38% d'entre eux est déjà équipé d'une messagerie sécurisée. Au total, près de **152 000 professionnels de santé utilisent MSSanté, dont un médecin libéral sur deux**.

Avec un nombre de boîtes aux lettres qui a quadruplé et un nombre d'échanges multiplié par huit en deux ans, le déploiement des usages MSSanté connaît une véritable accélération depuis janvier 2018 qui s'est largement poursuivie en 2019.

Pour en savoir plus

Des questions ?

monserviceclient.mssante@asipsante.fr

Tout savoir sur l'espace de confiance MSSanté :

<https://www.mssante.fr/home>

Pour se former à MSSanté et à la santé numérique

<https://esante-formation.fr>